



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Emploi et activité

Question écrite n° 48201

Texte de la question

M. François Cornut-Gentille attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur la détérioration de l'activité des artisans du bâtiment. En effet, malgré de réels besoins en matière d'amélioration de l'habitat et de la construction, on assiste à une importante chute des commandes et à une accélération des pertes d'emplois dans les entreprises artisanales. Devant cette situation très préoccupante, la chambre syndicale de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment de la Haute-Marne réclame soit une baisse temporaire du taux de la TVA sur les travaux d'amélioration de l'habitat, arguant du fait que cette disposition serait déjà largement utilisée dans la plupart des pays de la Communauté européenne, soit l'application d'un crédit d'impôt équivalent. La chambre syndicale s'insurge aussi contre l'accumulation délirante des formalités administratives qui s'attachent à l'emploi salarié et demande une réelle simplification de toute cette « paperasserie » qui est actuellement un véritable frein à l'emploi. Il lui demande donc quelles sont les mesures qu'il entend prendre face à ces revendications.

Données clés

Auteur : [M. Cornut-Gentille François](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48201

Rubrique : Bâtiment et travaux publics

Ministère interrogé : économie et finances

Ministère attributaire : économie et finances

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 février 1997, page 631